

VERS UNE
VÉRITABLE
CULTURE DE
L'APPRENTISSAGE
TOUT AU LONG
DE LA VIE

Nous devons évoluer pour passer d'un « droit à la formation » à une « culture de l'apprentissage tout au long de la vie ». Un véritable compte formation pour chaque citoyen, quel que soit son statut professionnel, pourrait soutenir et stimuler cette évolution.

- Le compte formation est un instrument interactif qui oriente les personnes, en fonction de leurs réponses à un questionnaire, vers des formations adaptées à leurs besoins.
- **Développé par les différents niveaux de pouvoir de notre pays, le compte formation rassemble toutes les possibilités de formation, en collaboration avec les secteurs et les prestataires de formation, afin d'assurer une interopérabilité maximale des différents systèmes. Les citoyens doivent donc pouvoir s'appuyer sur un compte formation unique.**
- Le compte est financé par les autorités, les particuliers et les entreprises, avec des incitants (para)fiscaux. Tout au long de la carrière d'un individu, de l'argent peut être déposé sur son compte formation, par exemple une partie d'une indemnité de préavis qui est convertie en un budget de formation (para)fiscalement avantageux.
- Les entreprises peuvent décider elles-mêmes de l'utilisation de leurs moyens de formation et ne dépendent plus des fonds sectoriels.
- Les citoyens peuvent investir l'argent disponible sur leur compte formation dans des formations de leur choix, afin de maintenir leurs compétences à jour et de se perfectionner. De cette manière, ils prennent davantage le contrôle de leur propre carrière. Ils peuvent également investir eux-mêmes dans leur propre compte formation.
- Il existe une distinction claire entre :
 - la formation pendant le temps de travail : en lien avec l'entreprise où la personne travaille (pour les fonctions actuelles ou futures), et nécessitant l'accord de l'employeur ;
 - la formation en dehors du temps de travail : dont le contenu est choisi plus librement, et ne nécessitant pas l'accord de l'employeur.
- Les autorités fédérales jouent un rôle de coordination afin d'harmoniser les différences entre les régions en matière d'accès à la formation et d'assurer l'échange de bonnes pratiques entre régions (conférence interministérielle).
- Permettre aux entreprises qui proposent des trajets de formation à leurs travailleurs pour préserver leur employabilité ou les orienter vers des fonctions critiques de déduire fiscalement les frais de formation et les coûts salariaux.
- Donner au droit d'initiative commune prévu dans le cadre du congé de formation flamand un ancrage juridique et faire en sorte qu'il soit pris en compte pour le droit individuel à la formation prévu au niveau fédéral

Avantages

- Avec un compte formation individuel, les citoyens sont mieux armés pour investir dans leur développement personnel de manière durable, tout au long de leur carrière. Ils ont également plus de contrôle sur leur propre trajet de formation.
- Comme les citoyens remettent plus fréquemment leurs compétences à niveau, les entreprises peuvent compter sur une plus grande employabilité des travailleurs et puiser dans un vivier de talents dotés d'une meilleure formation.
- En encourageant l'apprentissage tout au long de la vie, les pouvoirs publics veillent à ce que le vivier de talents évolue en fonction des besoins du marché du travail.

Contexte

En raison de l'évolution rapide du contenu de divers emplois, l'apprentissage tout au long de la vie et une bonne mobilité sur le marché du travail sont plus cruciaux que jamais. Aujourd'hui, ce sont souvent les fonds sectoriels qui gèrent les formations, selon une approche top-down. Par conséquent, l'offre ne correspond pas toujours aux besoins des travailleurs individuels et l'apprentissage tout au long de la vie n'est pas suffisamment stimulé. Permettre aux citoyens de gérer leur propre compte formation les encouragera à investir dans leur développement personnel, et cela peut également favoriser une plus grande diversification de l'offre de formation.

QUI S'OCCUPERA DE MOI

QUAND JE SERAI ÂGÉ ?